

FLASH-INFO HEIDWILLER



SEPTEMBRE 2022

Flash-Info N°9

mairie@heidwiller.fr

03.89.25.40.63.

BACS À FLEURS

Nous avons de nouveaux bacs à fleurs devant l'école. Ils ont été fabriqués par Frédéric MEYER et Patrick POUCHELET. L'installation et le remplissage ont été réalisés par Paul FRICK, Patrick POUCHELET, Tristan MEYER et Gérard HUMBRECHT. Tout ce travail a été fait bénévolement sur leur temps libre.

Nous leur adressons nos plus sincères remerciements.



OPÉRATION « BRIOCHES »

Comme chaque année l'opération « brioches » aura lieu du **jeudi 08 au dimanche 11 septembre 2022**.

Cet évènement, organisé chaque année par l'UNAPEI, a pour but de **sensibiliser le public au handicap** et permettre à toute personne de contribuer :

- ◆ à l'accès à l'autonomie,
- ◆ à l'école,
- ◆ aux loisirs,
- ◆ aux soins,
- ◆ au travail

des personnes en situation de handicap.

Le conseil municipal passera chez vous pour vous proposez ces brioches au prix de 5€.

Faites-leur bon accueil.

Pour vous, ce n'est qu'une brioche... pour l'association Unapei c'est un soutien pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap. Alors, n'hésitez plus et cédez à la gourmandise solidaire.

ACTIVITÉS UCS

Dans le cadre de la reprise de ses activités à compter du 12/09 et après deux années compliquées, l'UCS Heidwiller vous propose ses activités traditionnelles mais également des nouveautés :

Activités traditionnelles :

- la gym
- le stretching
- la marche nordique

Nouveautés :

- la marche loisir
- le yoga
- un atelier peinture
(Huile, aquarelle etc...)

Vous pourrez découvrir ces différentes activités gratuitement, pendant les deux premières séances. Pour les activités en intérieur, les places étant limitées, nous ne pourrions pas accueillir tout le monde. Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Le comité UCS Heidwiller

U C S - 8 RUE DU CHÂTEAU - 68720 HEIDWILLER			
		SAISON 2022/2023	
SALLE POLYVALENTE		Contact : Sabine 06 24 12 73 59	
LUNDI 9 A 10	GYM TONIC	1H	95 € 1 H
LUNDI 10 A 11	STRETCHING	1H	130 € SUPERIEUR A 1 H
MARDI 8H45 A 9H45	MARCHE NORDIQUE	1H	170 € (couple) 1 H
MARDI 9H45 A 10H45	MARCHE NORDIQUE SPORTIVE	1H	230 € SUPERIEUR (couple) 1H
JEUDI 8h45 à 9h45 NOUVEAU	YOGA	1 H	125 € /AN (20 pers. MAX) 90 € pour les inscrits du lundi
JEUDI 10 h à 11h30 NOUVEAU	MARCHE LOISIRS	1H30	95 € 0,00 € (inclus) pour les inscrits du lundi et/ou mardi
SAMEDI 8 h 45 à 11 h 45 NOUVEAU	ATELIER PEINTURE /DESSIN (1 SAMEDI SUR 2)	3H	150/AN

PROMENER SON CHIEN EN LAISSE = OBLIGATION

Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin.

Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.

Cela vise à prévenir la destruction des oiseaux et des espèces de gibier et à favoriser leur repeuplement.

Un chien est considéré divaguant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel.

Cela ne s'applique pas lors d'une chasse ou dans le cas d'un chien de garde d'un troupeau.

Un chien est aussi considéré divaguant s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.



TRANSPORT SCOLAIRE

A l'approche de la rentrée, votre Région est mobilisée dans la réussite de cet évènement, si important pour les élèves et leurs parents.

C'est pourquoi, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-dessous, un courrier portant sur le service de transport scolaire.

République Française



Le Président

Jean Rottner

**Madame, Monsieur les Parents
d'Elèves**

Strasbourg, le 26 août 2022

Madame, Monsieur,

Depuis une année scolaire déjà, les effets de la pénurie de conducteurs dans le transport routier de voyageurs se sont fait pleinement ressentir au niveau national. Les sociétés de transport rencontrent en effet d'importantes difficultés pour recruter et fidéliser les salariés (notamment conducteurs), sans lesquels elles ne peuvent assurer les missions de service public qui leur sont confiées.

Bien que le recrutement des conducteurs relève de la responsabilité d'employeur des sociétés de transport, la Région Grand Est, consciente de l'importance du transport public sur vos territoires, s'est engagée, de façon très volontariste depuis plus d'une année, aux côtés des transporteurs, pour enrayer cette pénurie : promotion du métier de conducteur et mise en place de formations, revalorisation des contrats des transporteurs au titre des hausses de carburants, optimisation des rotations pour allonger les services, ...

Néanmoins, malgré les actions engagées, ce manque de personnel de conduite impactera encore la mise en œuvre des transports scolaires sur le réseau FLUO 68 à la rentrée scolaire de septembre 2022. Il nous amènera très certainement à devoir adapter les horaires et itinéraires des lignes de transport scolaire.

Au moment où je vous écris, les services de la Région et les transporteurs travaillent pour assurer le meilleur niveau de service à la rentrée de septembre et vous pourrez retrouver l'ensemble des informations sur la circulation des transports scolaires sur le site www.fluo.eu, le 26 août prochain.

A ce titre, je vous invite à vous abonner pour recevoir les alertes SMS sur les lignes scolaires en suivant les démarches indiquées sur le document joint en annexe.

Je suis conscient des difficultés que peut engendrer l'absence de transport scolaire pour certains d'entre vous, c'est pourquoi, j'ai décidé que dans le cas où aucune solution de transport scolaire par autocar n'aurait pu être trouvée, plusieurs alternatives pourraient être mises en œuvre afin de garantir l'accès à l'éducation aux élèves :

- Orientation vers un transport par train lorsque cela est possible sur simple présentation de la carte de transport scolaire;
- Versement, d'une aide dite « d'approche » (jusqu'à 243 €/famille/an) s'il est nécessaire que votre enfant fasse un trajet de plusieurs kilomètres pour se rendre au point d'arrêt le plus proche depuis votre domicile et cela sur une période significative ;
- Versement d'une aide dite « de transport » (jusqu'à 960 €/famille/an) dans le cas où nous ne serions pas en capacité de proposer à votre enfant une offre de transport sur une période significative.

Le service Transport de la Maison de Région de Mulhouse (transports68@grandest.fr - 03 89 36 66 70) se tient bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

En vous remerciant pour votre compréhension et certain de notre solidarité face à cette situation exceptionnelle, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations les meilleures.

Région Grand Est

Siège de la Région · 1 place Adrien Zeller
BP 91006 · 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67

Hôtel de Région · 5 rue de Jéricho
CS70441 · 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31

Hôtel de Région · place Gabriel Hocquard
CS 81004 · 57036 Metz Cedex 01
Tél. 03 87 33 60 00

www.grandest.fr

.../...

Comment recevoir les SMS concernant les perturbations du transport scolaire Fluo Grand Est ?

- Rendez-vous sur www.fluo.eu rubrique **Scolaire** ;
- Sélectionnez **votre département de résidence**, puis **votre réseau Fluo Grand Est** ;
- Cliquez sur le bouton vert « **S'inscrire au transport scolaire** », ou sur le lien éphémère jaune si ce dernier n'est pas fonctionnel ;



- Connectez-vous avec les **identifiants utilisés lors de l'inscription au transport scolaire** ;
- Pour accéder à vos informations personnelles, **cliquez sur la flèche en haut à droite du menu** ;



- Descendez la page jusqu'aux coordonnées de contact, puis **cochez la case Alertes sms** ;

- Pour terminer, **cliquez sur Enregistrer**.